

**EPE - ALGERIE TELECOM – SPA**  
**Route Nationale n°05, Cinq Maisons, Mohammadia-16200-Alger**  
**NIF : 000 216 001 808 337**  
**Direction Opérationnelle des télécommunications de Tipaza**  
**Sous-Direction Fonctions Support**

**Avis de Consultation Nationale N°13/2024/AT/DOT-TIPASA (Relance)**

La Direction Opérationnelle des télécommunications de Tipasa lance une consultation nationale N°13/2024/AT/DOT-TIPASA, portant sur la prise en charge des prestations d'hôtellerie au profit de la direction opérationnelle des télécommunications de Tipasa

**ELIGIBILITE DES CANDIDATS :**

La présente consultation s'adresse uniquement aux établissements d'hôteliers au sens de la réglementation algérienne en vigueur, étoilés (selon les exigences de chaque lot) assurant des prestations d'hébergement, restauration et restauration a emporté se situant sur le territoire de la wilaya de Tipasa répondant aux exigences suivantes :

| N° Lots | Désignation                          | Capacités minimales d'admission |                               |
|---------|--------------------------------------|---------------------------------|-------------------------------|
|         |                                      | Capacités d'accueil/hébergement | Capacités Salle de conférence |
| 01      | Prestations d'hôtelleries 4 étoiles. | Minimum 100 personnes           | Minimum 150 personnes         |
| 02      | Prestations d'hôtelleries 3 étoiles. | Minimum 50 personnes            | Minimum 75 personnes          |
| 03      | Prestations d'hôtelleries 2 étoiles. | Minimum 40 personnes            | Minimum 60 personnes          |
| 04      | Prestations d'hôtelleries 1 étoiles. | Minimum 35 personnes            | Minimum 50 personnes          |

Tout candidat ne répondant pas aux critères d'éligibilités cités-supra et/ou ne possédant pas les capacités minimales susmentionnées verra son offre rejetée.

Les candidats intéressés peuvent se présenter à l'adresse ci-après et ce pour retirer le cahier des charges gratuitement accompagnés du cachet de l'établissement :

**Cité Administrative AU1 Tipasa**  
**Direction Opérationnelle des télécommunications de Tipasa**  
**Sous-Direction Fonction Support**  
**Département Achats et Logistique**  
**-Service Achats -**

Contre le versement auprès de la banque BNA, d'un montant de deux mille dinars (2000.00 DA), non remboursable, représentant les frais de documentation et de reprographie au compte bancaire : N°00 100 438 0300 000 133/58. Agence BNA : TIPASA

Le dossier administratif, l'offre technique et l'offre financière doivent être insérés dans des enveloppes séparées et fermées, indiquant, sur chaque enveloppe, la dénomination de l'opérateur économique, la référence et l'objet de l'avis de consultation ainsi que, sur chaque pli correspondant, la mention « **dossier administratif** », « **offre technique** » et « **offre financière** ».

Les trois enveloppes soumissionnées sont insérées dans une seule enveloppe externe et fermé et anonyme, aucun signe d'identification de l'entreprise soumissionnaire ne paraîtra sur l'enveloppe extérieure et devra porter la mention suivante :

**ALGERIE TELECOM –SPA-  
DIRECTION OPERATIONNELLE DES TELECOMMUNICATIONS DE TIPASA  
CONSULTATION NATIONALE N°13/2024/AT/DOT TIPASA (Relance)  
« PRISE EN CHARGE DES PRESTATIONS D'HOTELLERIES AU PROFIT DE LA  
DIRECTION OPERATIONNELLE DES TELECOMMUNICATIONS DE TIPASA »  
« A N'OUVRIR QUE PAR LA COMMISSION D'OUVERTURE DES PLIS ET  
D'EVALUATION DES OFFRES »**

La durée de préparation des offres est fixée à **quinze (15) jours** à compter de la 1<sup>ère</sup> parution de l'avis de consultation sur le site web : safqatic.dz.

La date de dépôt des offres est fixée au dernier jour de préparation des offres de **08h00 à 14h00**.

Si cette date coïncide avec un jour férié ou un jour de repos hebdomadaire légal (vendredi ou samedi), la date de dépôt sera prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant, dans les mêmes heures.

Les soumissionnaires sont conviés à assister à l'ouverture des plis des offres techniques et financières, qui aura lieu en séance publique, le même jour correspondant à la date limite du dépôt des plis à **14h00** à l'adresse précitée.

Le soumissionnaire reste engagé par son offre pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) jours, à partir de la date d'ouverture des plis.

**Directeur**